



MINUTE APPELS À PROJETS JANVIER 2021

Soutien aux projets de recherche

ACCELERER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION SUR LES MALADIES RARES GRACE AUX BASES DE DONNEES – Appel à manifestations d'intérêt

L'objectif principal de cet AMI est de sélectionner les meilleurs projets de recherche et d'innovation sur les MR s'appuyant sur la mise en place de bases de données de qualité, accessibles, interopérables et réutilisables pour les maladies rares. Le second objectif de cet AMI est de permettre l'organisation de données, ainsi que leur interopérabilité sur le plan national, européen ou international, au travers de l'infrastructure France Cohortes.

Chaque projet pourra être financé à hauteur de 1,4 M€ maximum sur une durée maximale de 6 ans.

Les dossiers devront inclure un projet scientifique ainsi que la création ou le développement d'une base de données indispensable à la réalisation du programme de recherche proposé.

 [Lien](#) vers les détails de l'appel

Date limite de soumission des dossiers : 22/04/2021

ANR



Recherches en Sciences humaines et sociales (SHS) visant à améliorer la mise en œuvre des soins de santé et la vie quotidienne des personnes vivant avec une maladie rare - EJP RD 2021

Le programme joint européen sur les Maladies Rares encourage cette année des projets de recherche sur les sciences humaines et sociales (SHS) qui sont d'une importance majeure pour mieux comprendre et améliorer la mise en œuvre des soins de santé et la vie quotidienne des personnes vivant avec une maladie rare.

 [Lien](#) vers les détails de l'appel

Limite de dépôt des pré-dossiers : 16/02/2021 à 14h00 CET

	<p>Les projets de recherche transnationaux doivent couvrir au moins un des domaines suivants, de pertinence équivalente pour cet appel:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recherche sur les services de santé et d'aide sociale pour améliorer la prise en charge des patients et des familles/ménages. • Impact économique des maladies rares. • Impact psychologique et social des maladies rares. • Etudes portant sur l'impact/le poids du retard dans le diagnostic et l'absence d'intervention thérapeutique. • E-Santé dans les maladies rares: Utilisation de systèmes technologiques innovants pour les pratiques de soins dans les services sociaux et de santé. • Développement et amélioration des méthodes de recherche sur la santé dans les maladies rares. • Les effets de la crise pandémique et de l'alerte et des réponses à l'épidémie mondiale dans le domaine des maladies rares, et l'émergence de parcours de soins innovants à cet égard. <p>D'autres sujets de recherche sont possibles à condition qu'ils se concentrent sur la recherche en SHS et ne soient pas dans la liste des sujets exclus.</p> <p>Durée Max. : 3 ans</p>	
	<p>Résilience Covid-19</p> <p>L'appel Résilience Covid-19, ouvert jusqu'au 2 mars 2021, vise à recueillir des propositions de projets de recherche urgents dont les résultats pourront constituer une aide à la décision dans le domaine sanitaire et contribuer à la gestion et au contrôle de l'épidémie et de ses effets au cours des 12 prochains mois. Dans cet appel Résilience Covid-19, les approches pluridisciplinaires sont recommandées.</p> <p>Les thématiques visées par l'appel Résilience Covid-19 sont incluses dans les trois axes suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Physiopathogénie et épidémiologie 2) Prévention, contrôle de l'épidémie et dynamiques sociales 3) Impacts économique et organisationnel sur les différents secteurs d'activité et les relations internationales. 	<p> Lien vers les détails de l'appel</p> <p>Limite de soumission des dossiers : 02/03/2021 à 13h00 CET</p>
	<p>Appel à projets : « Montage de Réseaux Scientifiques Européens ou Internationaux (MRSEI) », Edition 2021</p>	<p> Lien vers la page consacrée à l'appel</p>

	<p>Sont attendues dans le cadre de cet appel, des propositions ayant pour objet de constituer un réseau scientifique, couvrant des sujets de toutes les disciplines. Ces demandes doivent répondre à des programmes européens ou internationaux de grande ampleur, ayant un impact majeur au niveau scientifique, technologique et/ou sociétal.</p> <p>Les projets sélectionnés recevront une aide maximale de 30 k€ pour une durée maximale de 24 mois (sans prolongation possible). L'aide reçue financera exclusivement les actions permettant de définir des intérêts scientifiques et économiques pour le montage d'un projet européen ou international.</p>	<p>Soumission en continu impliquant deux sessions d'évaluation et de sélection. Prochaine session d'évaluation : 02/03/2021</p>
	<p>Chaires industrielles - édition 2021</p> <p>Triple objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construire et structurer des projets de recherche scientifique collaboratives dans des domaines prioritaires et stratégiques pour les acteurs publics et privés impliqués dans la chaire industrielle, via un partenariat fort et durable. • Permettre à des enseignants-chercheurs ou des chercheurs de notoriété internationale, français ou étrangers, en mobilité ou non, de travailler sur un programme de recherche ambitieux, innovant et de portée industrielle indiscutable. • Assurer une formation par la recherche, en offrant aux doctorants et post- doctorants l'approche des travaux de recherche menés selon une vision à long terme dans les laboratoires de recherche académique couplée à l'expérience des acteurs du monde économique. <p>Ce programme est ouvert à toutes les thématiques de recherche, sur des sujets définis conjointement par les parties concernées.</p> <p>Un financement sera accordé pour une période maximale de 48 mois, la contribution de l'ANR étant apportée à concurrence de celle des entreprises (apport en numéraire versé à l'établissement d'accueil).</p>	<p> Lien vers les détails de l'appel</p> <p>Le dossier est à envoyer avant le : 09/03/2021 à 13h00 CET</p>

 	<p>Accompagnement Spécifique des Travaux de Recherches et d'Innovation Défense (ASTRID) - Edition 2021</p> <p>ASTRID vise à soutenir des projets à caractère fortement exploratoire et innovant, pour une durée de 18 à 36 mois. Le montant maximum de l'aide allouée est limité à 300 k€. La nature des travaux de recherches est spécifiquement duale (retombées éventuelles à la fois civiles et militaires).</p> <p>L'objectif d'ASTRID est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ stimuler l'ouverture de voies nouvelles de recherche et maintenir l'effort d'innovation sur des thèmes d'intérêt pour la défense, en cohérence avec les orientations affichées dans le Document de Référence d'Orientations de l'Innovation de Défense (DROID) 2020, ➤ explorer des points durs scientifiques ou techniques en favorisant le développement des compétences et l'identification de ruptures technologiques potentielles qui sont sources d'innovations bénéfiques pour la défense, la recherche civile et l'industrie. <p>Un large éventail de thématiques scientifiques peut être soutenu parmi les disciplines suivantes - Ingénierie de l'information, Cybersécurité, Fluides, Structures, Ondes acoustiques et radioélectriques, Nanotechnologies – capteurs et composants, Photonique, Matériaux, Chimie et énergie, Biologie – santé, NRBC, Homme et systèmes ainsi qu'en Sciences humaines et sociales appliquées au management de l'innovation.</p> <p>Les suites de ces projets pourront être le cas échéant, accompagnées par le programme ASTRID Maturation, ou de dispositifs de financement de l'AID comme RAPID (régime d'appui pour l'innovation duale) ou les contrats d'études amont.</p>	<p> Lien vers les détails de l'appel</p> <p>Limite de soumission des dossiers : 02/03/2021 à 13h00 CET</p>
	<p>Appel à projets transnational 2021 sur la Médecine Personnalisée dans le cadre de l'ERA-NET : ERA PerMed</p> <p>Les objectifs de cet appel à projets sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir des projets de recherche transnationaux dans le domaine de la médecine personnalisée (MP); • Encourager et permettre les collaborations interdisciplinaires pour la mise en œuvre de la MP en combinant la recherche clinique, l'informatique / informatique médicale et la recherche sur les aspects éthiques, juridiques et sociaux (ELSA); • Améliorer la prévention et la gestion de la maladie, sur la base d'une meilleure stratification des patients, des diagnostics et des protocoles de traitement / prévention adaptés pour les patients et les personnes à risque de maladie; • Encourager et permettre les collaborations transnationales entre des groupes de recherche académique (équipes de recherche des universités, établissements d'enseignement supérieur, institutions de recherche publiques), la 	

	<p>recherche clinique/santé publique (équipes de recherche hospitalières/santé publique, établissements de santé et autres organisations de santé) et les partenaires privés, par exemple PME (petites et moyennes entreprises).</p> <p>Cet appel à propositions réunit 30 organismes de financement de la recherche des 23 pays et des 5 régions suivants : Allemagne (Saxe), Autriche, Belgique, Croatie, Danemark, Egypte, Espagne (Catalogne, Navarre), Estonie, Finlande, France, Hongrie, Israël, Italie (Lombardie, Toscane), Lettonie, Luxembourg, Norvège, Pologne, Roumanie, Suède et la Turquie. La participation du Brésil, Chile et Panama est prévue mais actuellement encore en attente. Le budget de cet appel sera de 24 millions d'euros environ.</p> <p>Limite de dépôt des pré-dossiers : 04/03/2021 à 17h00 CET</p> <ul style="list-style-type: none"> 🚩 Lien vers la page consacrée à l'appel 🚩 Webinaire le lundi 25 janvier 2021 de 13h à 14h30 (CET), sur l'appel. Détails et inscription avant le 20/01/2021 	
 <p>France REcherche Nord & sud Sida-hiv Hépatites</p> <p>Agence autonome de l'Inserm</p>	<p>APPEL À PROJETS DE L'AGENCE NATIONALE DE RECHERCHE SUR LE SIDA ET LES HEPATITES VIRALES (ANRS)</p> <p>L'ANRS propose chaque année deux appels à projets pour financer</p> <ul style="list-style-type: none"> • des projets de recherche et contrats d'initiation d'une recherche • des allocations de recherche pour des doctorants et post-doctorants • des soutiens à colloques et publications <p>Cet appel concerne l'ensemble des recherches sur le VIH-sida et sur les hépatites ainsi que leurs coinfections, les recherches sur des pathologies associées dont la tuberculose et les autres IST, et les recherches sur d'autres virus ou pathologies dès lors qu'elles sont utiles à la compréhension du VIH-sida et/ou des hépatites.</p>	<p>🚩 Lien vers la page consacrée à l'appel</p> <p>La date limite de soumission et d'envoi des dossiers à l'INCa est fixée au jeudi 22 avril 2021 à 16h00.</p>
 <p>FONDATION ARC POUR LA RECHERCHE SUR LE CANCER</p> <p>Reconnue d'utilité publique</p>	<p>Programmes labellisés - Fondation ARC 2021</p> <p>Les Programmes labellisés Fondation ARC visent à soutenir des travaux d'envergure, portés par une équipe ou un consortium de recherche, s'appuyant sur des bases solides qui aboutiront à une meilleure compréhension et une meilleure prise en charge des cancers. Ces subventions sont comprises entre 50 000 et 150 000 euros par an pendant 3 ans et permettent d'apporter un soutien significatif à des projets ambitieux et innovants qui aboutiront à une meilleure compréhension des cancers.</p> <p>Les Programmes proposés peuvent être issus de tout laboratoire de recherche publique et relever de tous les domaines et disciplines participant à la lutte contre le cancer.</p>	<p>🚩 Lien vers la page consacrée à l'appel</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 16 février 2021 avant 15h</p>

<p>Appel à projets général de la FIRAH</p> <p>Sujets prioritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'éducation des enfants et jeunes handicapés du préscolaire jusqu'à l'enseignement supérieur ; • L'exercice de la citoyenneté et de la représentation ; • Le handicap dans le contexte de la crise sanitaire de la COVID-19. <p>Toutefois, veuillez noter que cet appel à projets étant ouvert, ces 3 sujets ne sont pas obligatoires et la FIRAH est intéressée aussi à recevoir des propositions de recherche appliquée en dehors de ceux-ci.</p> <p>Les recherches comparatives ayant des terrains de recherche concernant différents pays, dont la France seront particulièrement appréciées.</p>	<p> Lien vers la page consacrée à l'appel</p> <p>Clôture de la réception des lettres d'intention : 22 mars 2021, à minuit.</p>
<p>Comment développer les compétences professionnelles ?</p> <p>Dans le cadre de cet appel à projets de recherche appliquée, il s'agit donc pour l'Agefiph et la FIRAH de sélectionner et de soutenir des recherches qui apporteront de nouvelles connaissances au service de l'ensemble des acteurs de terrain (incluant les personnes handicapées) pour orienter et améliorer leurs pratiques concernant le développement des compétences professionnelles.</p>	<p> Lien vers la page consacrée à l'appel</p>
<p>L'intervention précoce : l'enfant handicapé, ses parents et les autres aidants – 2021</p> <p>L'objectif est de sélectionner des recherches qui apporteront de nouvelles connaissances au service des aidants (parents fratrie et autres) en mettant en avant leur participation. Comment ces aidants peuvent-ils être écoutés, conseillés et soutenus pour accompagner dans les meilleures conditions les enfants handicapés ?</p> <p>Cet écosystème de soutien aux aidants implique l'intervention des services médico-sociaux, des services de la petite enfance mais aussi d'autres acteurs de leur environnement comme les employeurs des parents et des autres aidants.</p>	<p> Lien vers la page consacrée à l'appel</p>
<p>Emploi accompagné – 2021</p> <p>Les sujets qui pourront être proposés dans le cadre des recherche candidates concernent tous les aspects de l'emploi accompagné, à titre d'exemple des travaux de recherche appliquée sur le handicap sur les questions suivantes seront attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les rôles, les champs et processus d'intervention des services d'emploi 	

	<p>accompagné ? Quels sont leurs apports et limites ? Sont-ils uniquement centrés sur l'emploi ou doivent-ils s'ouvrir sur une intervention plus globale (accès au logement, à la santé, au social) ? Quelles sont leurs actions et impulsions sur la formation des personnes handicapées au-delà du placement dans l'emploi ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les facilitateurs dans la collaboration du triptyque : personnes handicapées, employeurs et services d'accompagnement ? • Quelles analyses peut-on faire de la dimension économique de l'emploi accompagné en considérant les coûts de celui-ci au regard des bénéfices de l'inclusion dans l'emploi y compris ses répercussions sur la qualité de vie ? • Quelles sont les évolutions des pratiques des ressources humaines des employeurs par leur implication dans les dispositifs d'emploi accompagné ? • Quels sont les profils, les compétences, le savoir-faire et la formation nécessaires aux référents emploi accompagné ? • Quelles spécificités dans l'emploi accompagné de populations telles que les jeunes (primo accédant à l'emploi), les adultes en reconversion ou autres ? 	<p> Lien vers la page consacrée à l'appel</p>
 <p>santé famille retraite services</p>	<p>Appel à projets de recherche MSA</p> <p>Pour ce deuxième appel à projets, le Conseil Scientifique a défini 4 axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Axe 1 : Etude du risque suicidaire chez les professionnels agricoles : analyse du risque et proposition d'outils de prévention ➤ Axe 2 : Inégalités sociales, de genre, d'âge et de santé dans les territoires ruraux ➤ Axe 3 : Analyse de l'efficacité d'action d'accompagnement social des populations vulnérables en zones rurales. Pistes d'amélioration ➤ Axe 4 : L'offre de santé dans les territoires ruraux : comment répondre aux besoins des populations ? <p>Sont encouragées la construction de consortia interdisciplinaires dans le but de promouvoir à terme une politique de prévention et/ou l'utilisation pour certains projets des bases de données de la MSA.</p> <p>La durée du projet est limitée à 2 ans et le financement d'un montant maximum de 90 k€.</p>	<p> Lien vers la page consacrée à l'appel</p> <p>Clôture pour la réception des lettres d'intention : 12 février 2021 avant minuit</p>

 <p>MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION</p> <p><i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>	<p>Appel à projets de recherche - Evaluation des programmes 100% inclusion</p> <p>L'accès à la formation des jeunes et des demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés est l'une des priorités du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC).</p> <p>L'appel à projets « 100% inclusion », lancé par le Haut-Commissariat aux Compétences et à l'Inclusion par l'Emploi est l'un des instruments pour atteindre cet objectif. Il vise à sélectionner et déployer des approches innovantes en matière de remobilisation, d'accompagnement, de développement et de valorisation des compétences des publics les plus éloignés de l'emploi, jeunes et demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés résidant dans les territoires prioritaires de la politique de la ville ou des zones rurales. Une des orientations du programme est de cibler des publics peu connus du Service Public de l'Emploi (SPE).</p>	<p> Lien vers la page consacrée à l'appel</p> <p>Date limite de réception des offres : 26 mars 2021</p>
 <p>ÉCOLE DES DIRIGEANTS DE LA PROTECTION SOCIALE</p> <p><i>L'avenir de la protection sociale se dessine avec vous</i> en3s.fr</p>	<p>Cartographier les conséquences environnementales de la protection sociale</p> <p>Cet appel a deux objectifs principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ identifier les conséquences environnementales des prestations de protection sociale et de leur gestion en établissant une cartographie de ces conséquences à l'échelle française, ➤ proposer une première analyse de prestations sociales ou d'outils transversaux de gestion des prestations qui auront été identifiés comme particulièrement cruciaux suite à la cartographie réalisée. 	<p> Détail de l'appel</p> <p>Date limite d'envoi des candidatures : le 1er mars 2021</p>
 	<p>Appel à projets de recherche pour lutter contre les usages et les addictions aux substances psychoactives</p> <p>Cet AAP vise à soutenir la recherche et à produire des connaissances dans le domaine des consommations de substances psychoactives et la lutte contre les addictions : en priorité sur tabac, alcool et cannabis, identifiés notamment comme facteurs à risques avérés de cancers, mais aussi sur les autres substances psychoactives ainsi que sur les poly-consommations.</p> <p>Il couvre toutes les dimensions de la recherche ainsi qu'un large éventail de disciplines : de la recherche des sciences fondamentales à la recherche interventionnelle, en passant par les sciences humaines et sociales, l'économie, l'épidémiologie, l'addictologie, la psychiatrie, la psychologie et autres disciplines de santé publique.</p> <p>Pourront être soutenus des projets complets (de 36 à 48 mois), des projets pilotes (de 18 à 24 mois) ainsi que des projets d'amorçage (de 12 à 18 mois).</p> <p>Les projets pluridisciplinaires doivent s'inscrire dans l'un des 3 volets suivants :</p>	<p> Lien vers la page INCA consacrée à l'appel</p> <p> Lien vers la page de l'IRESP consacrée à l'appel</p> <p>Date limite de candidature : 09/03/2021 16h</p>

	<p>Volet 1 - Substances psychoactives et population générale Volet 2 - Substances psychoactives et cancers Volet 3 - Substances psychoactives et pathologies autres que le cancer.</p>	
	<p>Observatoire national interministériel de la sécurité routière</p> <p>L'enjeu est de comprendre les mécanismes complexes de l'accident et les dysfonctionnements du système de circulation composé de l'infrastructure, des véhicules et des usagers de la route. Pour la période 2018-2022, la stratégie des appels à projets de la DSR s'oriente autour de sept thématiques :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les usagers vulnérables 2. Les jeunes et les personnes âgées 3. La réduction du nombre de blessés graves 4. Les facteurs comportementaux : la vitesse, l'alcool, les stupéfiants, le non-respect des règles de circulation, le défaut d'attention et la perte de vigilance 5. Aides au respect des règles et à la circulation en sécurité 6. Le véhicule intelligent 7. L'évaluation de l'action publique en faveur de la sécurité routière et synergies avec d'autres politiques publiques 	<p> Lien vers la page consacrée à l'appel</p> <p>Date limite de réponse le 7 avril 2021</p>
	<p>Prix d'archéologie Fondation Simone et Cino Del Duca</p> <p>La Fondation délivre, sur proposition de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, un prix, pour aider au rayonnement de l'archéologie française en France et à l'étranger, d'un montant de 150 000 euros.</p>	<p> Lien vers la page consacrée à l'appel</p> <p>Date limite d'envoi des dossiers : 5 février 2021</p>

 <p>Académie des Inscriptions et Belles-Lettres</p>	<p>Prix de la Fondation « Jean LECLANT »</p> <p>Celui-ci a pour but d'aider la recherche archéologique dans la vallée du Nil (Egypte, Soudan) et la publication des travaux d'égyptologie. Il pourra, le cas échéant, soutenir des actions scientifiques de haut niveau menées dans d'autres pays du monde que Jean LECLANT affectionnait (Proche-Orient, Japon, Chine).</p> <p>Le Prix annuel Jean et Marie-Françoise LECLANT, d'un montant de 10.000 €, sera décerné à une personne physique ou morale (centre de recherche, association savante, ...), dont les recherches auront notablement enrichi notre connaissance dans les domaines d'étude cités ci-dessus. Il contribuera à favoriser la poursuite de ses travaux et la diffusion de leurs résultats (missions, fouilles, publications de travaux d'érudition).</p>	<p> Lien vers la page consacrée à l'appel</p> <p>Date limite d'envoi des dossiers : 16 avril 2021</p>
<p>Soutien aux jeunes chercheurs</p>		
 <p>Dessin de Ye Sin</p>	<p>APPEL À CANDIDATURES 2021 : AIDES DE LA FONDATION FLORA BLANCHON</p> <p>En vue d'encourager les échanges franco-chinois, la Fondation distribue des aides à des doctorants ou bien à de jeunes chercheurs post-doctorants conduits à voyager pour mener à bien leurs recherches (bibliothèque, fonds d'archives, centre de documentation, musées, etc.)</p> <p>CHAMPS DE RECHERCHE CONCERNES Actions scientifiques de haut niveau (missions, fouilles, publications de travaux d'érudition ou de recherche) portant sur l'Extrême-Orient classique (notamment la Chine et les pays voisins).</p> <p>DISCIPLINES CONCERNÉES Histoire de l'art –archéologie –histoire.</p> <p>INFORMATION SUR LES AIDES Plusieurs aides forfaitaires, d'un montant de 4000€, seront attribuées cette année.</p>	<p> Lien vers la page consacrée à l'appel</p> <p>Date limite de dépôt de dossier : 17 mai 2021</p>
	<p>Appel à candidature Bourse de recherche MIAM – Fondation Antoine de Galbert – INHA : « L'art commercial du XXe siècle ».</p> <p>Cette bourse est destinée aux chercheuses et aux chercheurs, français et étrangers, en histoire de l'art souhaitant mener une recherche sur « l'art commercial au XXe siècle » en partant de la définition que Raymonde Moulin a donnée dans les années 1970, et dans le contexte des arts modestes définis par Hervé de Rosa dans les années 1990, en l'appliquant le plus largement possible à toutes les formes d'arts visuels. Cette étude pourra éventuellement être le support pour la réalisation d'une exposition au Musée international des arts modestes. Il est attendu que la recherche aboutisse à un texte, article, livre ou catalogue selon l'orientation choisie par les lauréats,</p>	<p> Lien vers la page consacrée à l'appel</p> <p>Date limite de candidature : 22 mars 2021</p>

dans une échéance fixée avec les institutions partenaires. Le lauréat sera accueilli au MIAM et pourra bénéficier des ressources bibliographiques du musée et de l'artiste Hervé Di Rosa.

Le rapport de la recherche devra être remis en juin 2022.

La bourse court sur 12 mois à hauteur de 2.000 €/mois.

PROJETS EUROPÉENS

❖ **Info Webinaire sur les Instruments Pathfinder et Transition du Conseil Européen de l'Innovation.** En ligne le 22.01.2021 à 10h30, sur inscription.  [Information et inscription](#)